

est l'avis d'un État souverain, mais l'OTAN décide selon les dispositions de son propre traité.

L'honorable Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Puis-je poser une question complémentaire? Le premier ministre laisse-t-il entendre à la Chambre que les États-Unis prendraient des mesures immédiates à titre de dirigeants de l'OTAN et laisseraient le Canada entièrement à lui-même, pour ainsi dire désemparé.

Le très hon. M. Trudeau: Ce n'est pas l'impression que donnait ma réponse, je crois, monsieur l'Orateur. J'ai dit que les États-Unis sont un État souverain et peuvent agir à leur gré. Toutefois, les membres de l'OTAN n'agissent que de la manière déterminée par l'OTAN en vertu de sa charte.

LA CHINE CONTINENTALE—INTERPELLATION SUR UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. Harding (Kootenay-Ouest): J'aimerais adresser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures à propos des déclarations du premier ministre pendant et après la campagne électorale au sujet de la nécessité de la reconnaissance diplomatique du gouvernement de la Chine continentale. Cette reconnaissance entre-t-elle dans les intentions du gouvernement et, dans l'affirmative, interviendrait-elle au cours de la présente session? A-t-on déjà entrepris des démarches dans ce sens?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Nous avons activement œuvré dans ce sens, car cela demeure un des buts du gouvernement. Nous ne sommes pourtant pas encore entrés en négociations directes avec les gens de Pékin.

M. MacInnis: D'où vient toute cette activité?

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Le Canada appuiera-t-il cette année la requête de la Chine continentale en vue de devenir membre des Nations Unies?

L'hon. M. Sharp: Je ne prévois pas que l'attitude du gouvernement canadien sur cette question soit modifiée durant la présente session de l'Assemblée générale. Nous avons l'intention d'adopter la même politique pour ces deux questions.

L'hon. George Hees (Prince-Édouard-Has-tings): Puis-je poser une question supplémentaire. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il dire à la Chambre avec qui le

[Le très hon. M. Trudeau.]

Canada a négocié s'il ne l'a pas fait directement avec la Chine continentale?

L'hon. M. Sharp: Je n'ai pas dit que nous avions négocié. J'ai déclaré que nous nous occupons de cette affaire. Nous avons consulté nos ambassadeurs dans le monde entier, et ce sont des consultations de ce genre qui sont nécessaires. La Chambre comprend, je crois, que ces pourparlers seront particulièrement ardues et exigeront une bonne préparation. Je ne m'excuse nullement de prendre le temps voulu, car je crois qu'aucun objectif du présent gouvernement n'est plus important que celui-ci, qui a d'ailleurs été énoncé par le premier ministre et moi-même au cours de la campagne électorale.

[Français]

LES FAILLITES

A PROPOS DE LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI MODIFICATEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

L'honorable ministre a-t-il l'intention de déposer bientôt à la Chambre un nouveau projet de loi concernant les faillites, projet de loi qu'il a promis le 29 juin 1966 et qui n'a pas encore été déposé?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Un comité s'est occupé de la révision de la loi sur les compagnies, à la suite des modifications apportées en 1966. Je m'attends à en recevoir le rapport vers la fin de l'année. Nous l'étudierons, après quoi, je présenterai aussitôt que possible une loi entièrement refondue sur la faillite.

LA PÊCHE

DEMANDE D'UN RAPPORT SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LIGNES DE BASE DROITES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): J'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures à propos de la loi sur la mer territoriale et les zones de pêche, adoptée à la Chambre en 1964. Vu l'importance de cette loi pour la préservation de l'industrie de la pêche au Canada, en butte actuellement à de graves problèmes économiques, le ministre avisera-t-il aux moyens de présenter aussitôt que possible à la Chambre un rapport sur les démarches entreprises jusqu'ici pour en arriver à une entente avec les autres pays à ce